

<b>AFFICHAGE NO</b>	:	<b>MB2015-2016-T-4280- 638</b>
<b>CLASSE D'EMPLOI</b>	:	<b>TECHNICIEN(NE) EN TRANSPORT SCOLAIRE - Remplacement</b>
<b>SERVICE</b>	:	<b>PLANIFICATION STRATÉGIQUE, VÉRIFICATION INTERNE ET ORGANISATION SCOLAIRE</b>
<b>ÉCHELLE SALARIALE</b>	:	<b>17.94 à 26.90 \$ /heure</b>
<b>HORAIRE DE TRAVAIL</b>	:	<b>35h /semaine</b> <b>Lundi au vendredi 8h30-16h30</b>
<b>SUPÉRIEUR IMMÉDIAT</b>	:	<b>Direction</b>
<b>LIEU DE TRAVAIL</b>	:	<b>Siège Social, 1100, boul. de la côte-vertu, Saint-Laurent, H4L 4V1</b>
<b>DATE D'ENTRÉE EN FONCTION</b>	:	<b>Le plus tôt possible</b>
<b>DÉBUT DE L’AFFICHAGE: 2016-05-16</b>		<b>FIN DE L’AFFICHAGE: 2016-05-31 à 16h</b>

## TECHNICIEN(NE) EN TRANSPORT SCOLAIRE

### NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à assister les responsables du transport, en exécutant des fonctions techniques telles que l'élaboration des circuits, la programmation des horaires, l'élaboration des contrats et des règlements et le contrôle de leur application.

### ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

La personne salariée de cette classe d'emplois détermine les circuits d'autobus à partir des données relatives aux élèves et aux cours et en tenant compte de la politique de la commission scolaire, de la sécurité des élèves, des règlements municipaux, des coûts et des diverses contraintes; elle trace les circuits sur des cartes topographiques. Elle sert d'intermédiaire entre les directions et les transporteurs.

- Elle programme les horaires de transport et, pour ce faire, recueille les données relatives aux cours, à la liste des élèves et aux lieux de résidence; elle compile, analyse et synthétise ces données; elle rédige des rapports, notamment pour l'organisation scolaire.
- Elle prépare ou participe à la préparation des contrats, au lancement des appels d'offres et à l'élaboration des règlements sur le transport concernant les transporteurs, les chauffeurs d'autobus et les élèves; elle contrôle la façon dont les transporteurs s'acquittent de leurs obligations et tient des dossiers sur chacun.
- Elle participe à la préparation des prévisions budgétaires.
- Elle répond aux questions des parents; elle peut également organiser des séances d'information à l'intention du personnel enseignant, des élèves, des parents et des chauffeurs; elle peut collaborer à l'entraînement des chauffeurs; elle communique avec les représentantes et représentants des municipalités, des corps policiers ou d'autres services de la commission scolaire sur tout sujet relevant de ses compétences. Elle peut être appelée à assister l'inspecteur de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) lors d'inspections. Elle peut participer à des comités.
- Elle analyse les rapports faisant suite aux plaintes ou aux accidents, apporte les correctifs ou fait les recommandations appropriées.
- Elle peut contrôler l'attribution des places de stationnement des autobus et autres véhicules et voir l'application de la réglementation en cette matière.
- Elle contrôle l'application des règlements concernant la discipline à bord des autobus et, au besoin, recommande à la direction concernée les mesures à prendre à l'égard des élèves impliqués.



Commission scolaire  
**Marguerite-Bourgeoys**

C'est bien plus qu'un emploi,  
**C'EST VOTRE AVENIR!**



La CSMB remercie tous les candidats de leur intérêt. Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement. Veuillez prendre note que seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.

La CSMB souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite donc les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques, et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent même être prises pour les personnes handicapées répondant aux exigences du poste et dont la candidature aurait été retenue.



- Elle peut contrôler l'émission des laissez-passer ou en émettre elle-même.
- Elle peut organiser des transports spéciaux lors d'activités scolaires ou parascolaires.
- Elle utilise un ordinateur et les divers logiciels nécessaires à l'exécution de ses travaux. Elle effectue des recherches sur Internet et peut être appelée à assister du personnel pour l'utilisation de logiciels propres à son travail.
- Elle peut être appelée à initier des technicien(nes) moins expérimentés de même qu'à coordonner le travail du personnel de soutien dans les tâches accomplies par ce personnel relativement à la réalisation de programmes d'opérations techniques dont elle est responsable.
- Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

#### QUALIFICATIONS REQUISES

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en techniques de la logistique du transport ou techniques de l'informatique ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

#### EXIGENCES PARTICULIÈRES

- Réussite des examens d'Excel et d'anglais.
- Habileté relationnelle, notamment dans l'approche client.
- Esprit d'analyse, de synthèse et de concision.
- Aptitude et grand intérêt envers l'informatique et à l'apprentissage de l'utilisation de divers logiciels.
- Très bonne capacité à lire des cartes géographiques et des trajets.
- Avoir un permis de conduire valide et avoir accès à un véhicule pour se déplacer.

Veuillez faire parvenir votre candidature en indiquant le titre du poste au plus tard **le 31 mai 2016 à 16h**, à l'adresse suivante :

[cvsoutien@csmb.qc.ca](mailto:cvsoutien@csmb.qc.ca)

De plus, vous devez vous inscrire à la banque de candidatures en ligne afin que nous puissions procéder à l'analyse de votre dossier au

[www.csmb.qc.ca/candidature](http://www.csmb.qc.ca/candidature)



Commission scolaire  
Marguerite-Bourgeoys

C'est bien plus qu'un emploi,  
C'EST VOTRE AVENIR!



La CSMB remercie tous les candidats de leur intérêt. Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement. Veuillez prendre note que seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.

La CSMB souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite donc les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques, et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent même être prises pour les personnes handicapées répondant aux exigences du poste et dont la candidature aurait été retenue.

